

## LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

### PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL,  
TENUE EN VIDÉOCONFÉRENCE,  
LE 10 MAI 2021, À 19 H 30 , SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARIANE PARÉ, MAIRE.

Sont présents :

M<sup>me</sup> Mariane Paré, maire  
M. Alain Dodier, conseiller  
M. Michel Gagné, conseiller  
M<sup>me</sup> Marjolaine Larocque, conseillère  
M. Réjean Cloutier, conseiller  
M<sup>me</sup> Isabelle Bibeau, conseillère

Est absente :

M<sup>me</sup> Véronick Beaumont, conseillère

Secrétaire d'assemblée :

M<sup>me</sup> Solange Masson, directrice générale et secrétaire-trésorière

---

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Dépôt du certificat d'avis de convocation du secrétaire-trésorier
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Embauche d'un journalier opérateur saisonnier
5. Signalisation
6. Travaux TECQ 2019-2023 – rues Bishop, High et Gilbert
7. Installation d'une clôture au parc Jocelyn Gouin
8. Ensemencement au parc Jocelyn Gouin (**POINT RETIRÉ**)
9. Plantation au parc Jocelyn Gouin
10. Avis de motion – Règlement sur la gestion contractuelle
11. Premier projet de Règlement sur la gestion contractuelle (**POINT RETIRÉ**)
12. Levée de l'assemblée

---

#### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Les membres présents du conseil forment le quorum.

M<sup>me</sup> Mariane Paré, maire, ayant constaté la légalité de l'avis de convocation selon les articles 155, 156 et 157 du Code municipal et le quorum, ouvre la séance à

## LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

19 h 39.

Considérant que tous les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi, seuls les sujets indiqués dans l'avis de convocation pourront être discutés à savoir :

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Dépôt du certificat d'avis de convocation du secrétaire-trésorier
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Embauche d'un journalier opérateur saisonnier
5. Signalisation
6. Travaux TECQ 2019-2023 – rues Bishop, High et Gilbert
7. Installation d'une clôture au parc Jocelyn Gouin
8. Ensemencement au parc Jocelyn Gouin (RETIRÉ)
9. Plantation au parc Jocelyn Gouin
10. Avis de motion – Règlement sur la gestion contractuelle
11. Premier projet de Règlement sur la gestion contractuelle (RETIRÉ)
12. Levée de l'assemblée

### **2. DÉPÔT DU CERTIFICAT D'AVIS DE CONVOCATION DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

La secrétaire-trésorière dépose le certificat de l'avis de convocation des membres du conseil pour la tenue de la présente séance.

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION 2021-108**

**IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>ME</sup> MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté au point précédent.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4. EMBAUCHE D'UN JOURNALIER OPÉRATEUR SAISONNIER RÉSOLUTION 2021-109**

**CONSIDÉRANT** les besoins en main-d'œuvre du service de la voirie de la municipalité pour ses opérations estivales;

**CONSIDÉRANT** le poste vacant suite au départ d'un employé;

**CONSIDÉRANT** l'offre d'emploi a été affiché du 28 avril au 6 mai dernier sur le site web de la municipalité ainsi que sur les babillards locaux;

**CONSIDÉRANT** les candidatures reçues.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** M. Gildard David soit embauché à titre de journalier opérateur saisonnier pour une période maximale de 24 semaines, et ce, à compter du 17 mai 2021;

**QUE** son salaire soit fixé à la classe 7, échelon 1.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **5. TRAVAUX TECQ 2019-2023 – RUES BISHOP, HIGH ET GILBERT RÉSOLUTION 2021-110**

## LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

**CONSIDÉRANT QUE**, dans le cadre de la programmation des travaux de la TECQ, la Municipalité a procédé à un appel d'offres pour des travaux de réfections des rues Bishop, entre le pont et l'extrémité de la rue, de la rue High, sur toute sa longueur ainsi que de la rue Gilbert, de Pine jusqu'à l'emprise de l'ancien chemin de fer;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 mai dernier à l'hôtel de ville;

**CONSIDÉRANT QUE** cinq (5) soumissions ont été reçues et suite à l'analyse de ces soumissions par le consultant Avizo Expert-conseil.

9146-8801 Québec inc. Excavation Lyndon Betts	676 702,61 \$
Lafontaine et fils inc.	729 999,01 \$
Excavation Tourigny inc.	791 392,39 \$
Cité Construction TM inc.	824 511,71 \$
T.G.C. inc.	957 000,00 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN DODIER, CONSEILLER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le contrat soit octroyé à 9146-8801 Québec inc. – Excavation Lyndon Betts, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 676 702,61 \$, taxes incluses, pour la réfection des rues Bishop, High et Gibert, le tout conditionnel à l'approbation du Règlement d'emprunt 2021-261.

**QUE** les fonds soient puisés à même le poste 23 05017 002.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 6. SIGNALISATION RÉSOLUTION 2021-111

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit procéder au remplacement de certains panneaux de signalisation endommagés ou non conformes ainsi qu'à l'ajout de certains panneaux;

**CONSIDÉRANT** les soumissions reçues :

Martech inc.	5 306,20 \$
Signalisation de l'Estrie inc.	5 895,95 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR M. MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le contrat soit octroyé à Martech inc., pour la fourniture de panneaux de signalisation, au montant de 5 306,20 \$, plus les taxes applicables et le tout selon la soumission déposée.

**QUE** les fonds soient puisés à même le poste 02 35500 649.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 7. INSTALLATION D'UNE CLÔTURE AU PARC JOCELYN GOUIN RÉSOLUTION 2021-112

**CONSIDÉRANT QUE** les récents travaux exécutés au parc Jocelyn Gouin;

**CONSIDÉRANT QU’il** y a lieu d’installer une nouvelle clôture afin de délimiter le terrain;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de Interclôture Orford, au montant de 5 001,17\$, taxes incluses.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER  
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ**

**QUE** le contrat soit octroyé à Interclôture Orford, au montant de 5 001,17 \$, taxes incluses, pour l’achat et l’installation d’une clôture au parc Jocelyn Gouin, le tout selon la soumission déposée.

**QUE** les fonds soient puisés à même le poste 59 110 00 000.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**8. ENSEMENCEMENT DU PARC JOCELYN GOUIN (POINT RETIRÉ)**

**9. PLANTATION AU PARC JOCELYN GOUIN  
RÉSOLUTION 2021-113**

**CONSIDÉRANT** les récents travaux exécutés au parc Jocelyn Gouin;

**CONSIDÉRANT QU’il** y a lieu d’exécuter des travaux de plantation;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de Vincent Lemonde, au montant de 3 630 \$, incluant la fourniture des végétaux, l’ajout de mycorhize et le paillis.

**IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>ME</sup> ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil mandate Vincent Lemonde à procéder à la plantation des végétaux au parc Jocelyn Gouin au montant de 3 630 \$, plus les taxes applicables, le tout selon la soumission déposée.

**QUE** les fonds soient puisés à même le poste 02 70150 699.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**10. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Le conseiller M. Alain Dodier, donne avis que lors d’une prochaine séance du conseil municipal, un règlement sur la gestion contractuelle sera présenté pour adoption, afin de répondre aux nouvelles exigences du ministère des Affaires municipales et de l’Habitation en matière d’adjudication de contrats municipaux au Québec et la lecture du règlement est faite.

**11. PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE  
(POINT RETIRÉ)**

**12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

M. Michel Gagné, conseiller, propose la levée de la séance à 19 h 54

**LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL**

Présidente

Secrétaire

---

Mariane Paré  
Maire

---

Solange Masson  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

